



Chères et chers compatriotes,

Elections européennes, réservez le 9 juin

L'heure du choix, de votre choix approche à grands pas avec les élections européennes qui se tiendront le dimanche 9 juin et vous permettront d'élire vos représentant(e)s au Parlement européen. Je suis grandement préoccupée par le niveau élevé d'abstention lors de nombreuses élections. Alors exercez votre droit et ne laissez personne d'autre décider pour vous. La composition future de ce parlement revêt une importance capitale pour de nombreux enjeux cruciaux concernant l'avenir de l'Europe.

"Voter, ce n'est pas seulement élire des hommes, c'est aussi élire des idées." Georges Clemenceau

Premier bilan positif de France Consulaire

J'ai présidé notre premier Conseil consulaire en janvier, lors duquel nous avons passé en revue l'activité du Consulat en 2023. Il en ressort, entre autres, un premier bilan très positif de la mise en place de **France Consulaire** en décembre, service téléphonique d'aide aux Français de l'étranger. Cela dégage des ressources qui, par exemple, permettent d'ouvrir des créneaux supplémentaires pour le renouvellement des papiers d'identité. Par ailleurs notre consulat mène une campagne active pour inciter nos concitoyennes et concitoyens à **s'inscrire au registre des Français établis hors de France**; tout peut se faire en ligne. C'est fort utile et je vous encourage vivement à le faire.

Bourses scolaires, plus de demandes

Le premier Conseil consulaire (CCB1) dédié aux bourses scolaires s'est réuni en avril ; nous avons examiné 57 dossiers (35 familles), représentant une enveloppe de 316 000 euros, contre 42 dossiers (28 familles) et 329 000 euros lors du CCB1 de l'an passé. Les montants alloués aux familles sont déterminés par divers critères pouvant varier d'une année à l'autre, ainsi que par l'enveloppe financière attribuée à notre poste, laquelle doit

s'inscrire dans l'enveloppe globale. Le budget global mondial des bourses scolaires est en hausse entre 2023 et 2024, passant de 114 à 118 millions d'euros.

Des projets qui progressent mais il faudra encore patienter

Plusieurs chantiers affectant votre quotidien de Français(e)s vivant à l'étranger et auxquels je suis particulièrement attentive en tant qu'élue se poursuivent:

- la **dématérialisation** du registre d'état civil, du renouvellement des passeports (déjà en cours d'expérimentation au Portugal et au Canada), du vote par procuration,
- les travaux du groupe de réflexion sur le **statut de résidence de repli** visant à créer une nouvelle notion juridique qui permettrait aux Français de l'étranger détenant un bien immobilier en France de bénéficier de mesures fiscales spécifiques. Pour l'instant, ce dispositif ne concerne que les Français(e)s vivant dans une zone de conflit ou dangereuse (ce qui peut justifier leur retour précipité temporaire ou définitif en France). Le sujet est épique et toute évolution devra veiller à maintenir une équité face à l'impôt entre concitoyens vivant en France et hors de France.
- le **lancement d'un pass Culture et éducation langue française**. Le Ministère de la culture indique: "Si l'extension du pass Culture aux jeunes Français de l'étranger a bien été actée par le Conseil des ministres du 15 février 2023, ses modalités sont encore à l'étude et font l'objet d'une analyse conjointe de l'ensemble des services de l'Etat concernés (Ministères de la Culture, de l'Éducation Nationale, de l'Europe et des Affaires Étrangères) et de la SAS pass Culture. En effet, cette extension soulève des questions opérationnelles et juridiques complexes qui doivent être traitées avec attention pour permettre une mise en oeuvre dans les meilleures conditions."

Fidèlement

[Me contacter](#)



Elections européennes le 9 juin 2024, votez !

Vous pourrez voter à l'urne ou par procuration dans notre circonscription consulaire.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h à Zurich, Bâle, Berne et Lugano.

Des tournées consulaires ont été mises en place pour recueillir vos procurations. La prochaine aura lieu le 23 mai à Berne.

La commission de contrôle de la liste électorale consulaire (LEC), que je préside, se réunira le 16 mai pour revoir la dernière mise à jour de la LEC et faire un ultime point sur le dispositif.

[**Comment et où voter ?**](#)



Direction des Impôts des Non-Résidents



L'essentiel de la déclaration des revenus
2023 à souscrire en 2024

Les non-résidents doivent déclarer leurs revenus imposables en France perçus en 2023 et/ou leur patrimoine soumis à l'impôt sur la fortune immobilière.

Quand et comment déclarer?

Les usagers ont l'obligation de procéder en ligne à la déclaration, entre le 11 avril et le 23 mai 2024, dans l'espace particulier sur le site impots.gouv.fr.

Les personnes souhaitant une déclaration pour la première fois n'ont toutefois pas accès à la déclaration en ligne.

Dans cette situation, ou en cas de circonstances exceptionnelles, les formulaires papier de déclaration sont à envoyer au plus tard le 21 mai, exclusivement par voie postale, au Service des Impôts des Particuliers Non-Résidents, 10 rue du Centre, TSA 10010, 93465 Noisy-le-Grand Cedex.

Comment se connecter à l'espace particulier sur impots.gouv.fr ?

L'usager accède à son espace particulier avec ses identifiants fiscaux, ou via le service France Connect grâce aux identifiants attribués par un des partenaires (L'identité Numérique La Poste, la Mutuelle Sociale Agricole, YRIIS et France Identité).

En cas de question

Le parcours de la déclaration en ligne propose des fenêtres explicatives ainsi que la possibilité de consulter à tout moment la notice explicative, sans perdre les données enregistrées.

Par ailleurs :

- le site www.impots.gouv.fr (rubrique International/particulier) et la [page Facebook de la DINR](#) contiennent de nombreuses réponses aux questions fréquentes des usagers.

Le Service des Impôts des Particuliers Non-Résidents est joignable au +33 (0)1 73 91 20 42 (du lundi au vendredi de 9h à 16h, heure de métropole) ou via la messagerie sécurisée de l'espace particulier. Les usagers peuvent aussi demander un rendez-vous téléphonique ou physique depuis la rubrique "Contact et RDV" du site impots.gouv.fr.

Rappel

Depuis 2023, les usagers doivent déclarer les informations relatives à l'occupation des biens immobiliers dont ils sont propriétaires en France, depuis leur espace particulier dans le service "Gérer Mes Biens Immobiliers" (GMBI). En l'absence de modification concernant une situation d'occupation déjà déclarée en 2023, aucune démarche n'est attendue en 2024.

11/04/2024

Déclaration d'impôts Dernière ligne droite

Vous avez jusqu'au **23 mai** pour remplir votre déclaration d'impôts de non résidents en ligne ou jusqu'au 21 mai en version papier.

Tout savoir



Campagne STAFE: 3 associations ont reçu des subventions

Votre Conseil consulaire a émis un avis favorable aux demandes de 3 associations pour recevoir des fonds **STAFE (Soutien au Tissu Associatif des Français à l'étranger)**. La commission nationale consultative qui s'est tenue le 15 mars 2024 a retenu 187 projets associatifs dont nos 3 projets.

Fête de la Musique de Zurich « Organisation d'une Fête de la Musique au **Murg-Auen-Park à Frauenfeld le 22 juin 2024** » : 6 000 €. On vous y attend nombreux !

Association de l'International Football Club de Berne « Célébrons ensemble les moments sportifs des équipes de France en 2024 à Berne » : 2 000 €.

Les Amis des Petits Lutins « Un marché francophone » : 1 900 €. Ce marché a eu lieu le 16 mars... j'y ai découvert de nombreux stands de petites entreprises locales gérées par nos compatriotes et l'ambiance était animée et chaleureuse.

La prochaine campagne STAFE commencera cet été; le consulat mettra en ligne toutes les informations nécessaires. N'hésitez pas à me contacter si vous deviez avoir besoin d'explications pour votre association.

[**STAFE mode d'emploi**](#)



Pas encore inscrit(e) au registre ? Faites-le

Vous pouvez être inscrit(e) sur la liste électorale consulaire de notre circonscription mais pas forcément au registre des Français établis hors de France. Les deux registres sont indépendants.

S'inscrire au registre, ainsi que ses enfants, facilite de nombreuses démarches telles que le renouvellement de ses papiers, l'obtention de bourses scolaires, l'inscription sur la liste électorale, la convocation pour la journée de défense et citoyenneté pour nos jeunes etc

[S'inscrire](#)



Envie d'évaluer vos services consulaires ?

Répondez à ce questionnaire. Cela prendra peu de votre temps et vos retours seront fort utiles.

[Répondre](#)